

LA CHOUETTE NEWS DE L'AUTOMNE !

La pénurie persistante de puces électroniques, qui freine la production automobile, affecte également lourdement la production de camping-cars, fourgons et vans. On observe depuis plusieurs semaines de nouveaux retards sur les livraisons de châssis liés à la pénurie mondiale de semi-conducteurs.

Ces difficultés devraient entraîner l'arrêt de certaines lignes de fabrication de camping-cars pendant plusieurs jours ou semaines et des décalages de production évalués à ce stade à des milliers d'unités.

La conséquence concrète et principale de cette pénurie de composants, ce sont des délais de livraison qui se rallongent. **C'est-à-dire qu'aujourd'hui, quand vous êtes dans une concession et que vous voulez acheter un véhicule neuf, on va vous annoncer plusieurs mois de délai, voire presque un an.**

Alors si vous envisagez d'acheter un véhicule de loisirs pour l'été prochain, foncez chez votre concessionnaire dès maintenant car comme dit l'adage « il n'y en aura pas pour tout le monde » !

Bonne route et prenez soin de vous !
À très vite, L'équipe Destinée.

POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS, RESPECTONS LES GESTES BARRIÈRE

Toutes nos équipes vous recevront dans le plus strict respect des consignes sanitaires en vigueur.



LA SÉLECTION D'OCTOBRE

PRÉPARONS-NOUS À PRENDRE LA ROUTE !

Toute l'équipe Destinée a sélectionné pour vous des produits de saison pour préparer sereinement vos escapades automnales avant d'hiverner votre véhicule. À vous donc les bonnes affaires dans notre Sélection d'octobre sur des articles de saison !

Découvrez des produits à DES PRIX TRÈS CHOUETTES pour vos loisirs



NOUVEAU : UN SECOND CONCESSIONNAIRE DESTINÉE À LA-ROCHE-SUR-YON

En 2022, le groupe SOCODIM LOISIRS fêtera ses 60 ans !

60 années de passions au service des véhicules de loisirs. Depuis sa création en 1962, le groupe n'a cessé de se développer et a pour seule ambition d'offrir une expérience unique aux clients. **Vente, location, centre technique, financement, magasin d'accessoires**, autant de services pour vous satisfaire au quotidien.



INFOS PRATIQUES

SOCODIM LOISIRS 85
7, rue Denis Papin
85170 BELLEVIGNY
Tél. : 02 59 00 00 01
Mail : accueil85@socodim.fr
www.destinea-85.fr

Le 15 septembre 2021, le Groupe SOCODIM LOISIRS a ouvert un 5^e point de vente et étendu ainsi ses activités avec l'ouverture d'une seconde concession en Vendée, à Bellevigny, entre Nantes et La Roche-sur-Yon avec les marques de véhicules de loisirs **RAPIDO, GIOTILINE, RANDGER et MYKITVAN.**

L'équipe vous accompagne dans le choix de votre camping-car, van, fourgon aménagé ou véhicule multi-usages et vous propose un choix de véhicules neufs et d'occasion révisés et garantis, avec les solutions de financements adaptées. Pour les accessoires, vous disposez de la large offre de Destinée Accessoires et de son département outdoor (malles de voyage, tentes de toit) pour les fondus d'aventure.

CAMPING-CAR : COMMENT BIEN LE NETTOYER APRÈS SES VACANCES ?

Ca y est, les vacances commencent à faire partie de l'histoire ancienne. C'est le moment de nettoyer votre véhicule, après de longues semaines à sillonner les routes !

La carrosserie de votre camping-car est soumise aux intempéries, à la pollution atmosphérique. Si vous ne la lavez pas régulièrement, c'est l'ensemble du véhicule qui risque de s'abîmer avec le temps.

Bien que l'on puisse être tenté de se rendre à la station de lavage la plus proche, ce n'est pas la meilleure idée.

En effet, votre camping-car n'est pas une voiture : il y a de nombreuses grilles de ventilation où l'eau projetée à plusieurs bars de pression pourrait s'infiltrer et causer des dégâts sur certains éléments du véhicule.

Un nettoyage manuel s'impose alors. Et le résultat n'en sera que meilleur si vous prenez le temps nécessaire, soit une bonne après-midi de travail !

Découvrez tous nos conseils dans Desti'Mag [EN CLIQUANT ICI](#)



LES PNEUS D'HIVER OBLIGATOIRES EN ZONE MONTAGNEUSE À PARTIR DE 2021

Pour limiter les embouteillages sur les routes dans les régions montagneuses et améliorer la sécurité des usagers, il faudra équiper son véhicule de pneus hiver ou de chaînes en période hivernale dans certaines communes. L'obligation entrera en vigueur au 1^{er} novembre 2021.

Du 1^{er} novembre au 31 mars de l'année suivante, il sera **OBLIGATOIRE** d'équiper votre véhicule de pneumatiques hiver ou d'avoir des chaînes à bord.

Comme le précise un décret paru dans le Journal Officiel du 18 octobre 2020, des dérogations pourront être exceptionnellement délivrées sur certaines portions de route

Si vous habitez un des **48 départements français situés dans les massifs montagneux** ou que vous comptez vous y rendre cet hiver, vous êtes concernés !



LES MASSIFS MONTAGNEUX FRANÇAIS :

- Les Alpes
- La Corse
- Le Massif central
- Le Massif jurassien
- Le Massif vosgien
- Les Pyrénées

LES 48 DÉPARTEMENTS CONCERNÉS :

Ain, Allier, Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Ardèche, Ariège, Aude, Aveyron, Bas-Rhin, Cantal, Corse du Sud, Côte-d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Eure-et-Loir, Gard, Haute-Corse, Haute-Garonne, Haute-Loire, Hautes-Alpes, Haute-Saône, Haute-Savoie, Hautes-Pyrénées, Haute-Vienne, Haut-Rhin, Hérault, Isère, Jura, Loire, Lot, Lozère, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Nièvre, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Atlantiques, Pyrénées-Orientales, Rhône, Saône-et-Loire, Savoie, Tarn, Tarn-et-Garonne, Territoire de Belfort, Var, Vaucluse, Vosges, Yonne.

Deux solutions s'offrent à vous pour équiper votre véhicule :

- Détenir des dispositifs antidérapants pour deux roues motrices minimum, que vous trouverez sur notre site Destinée Accessoires : <https://www.destinea-accessoires.com/31-equipements-neige>
- Être équipé de 4 pneus neige adaptés à la conduite hivernale

Il vous reste donc environ un mois pour faire le nécessaire et vous équiper correctement avant la saison hivernale afin de vous rendre dans les régions montagneuses françaises.

[Lire l'article complet ICI](#)

LE GUIDE COMPLET DU CONTRÔLE TECHNIQUE

Un camping-car, un fourgon, un van doit être soumis au contrôle technique dans les 6 mois qui précèdent le quatrième anniversaire de sa mise en circulation. Le contrôle est valable pour deux ans, à l'issue desquels il est nécessaire de le renouveler.

Pour passer le contrôle technique, vous devez vous rendre dans l'un des centres agréés par l'État, dont vous trouverez la liste complète sur le site de l'UTAC OTC, et présenter votre véhicule ainsi que son certificat d'immatriculation.

COMMENT SE DÉROULE LE CONTRÔLE TECHNIQUE D'UN CAMPING-CAR ?

Le contrôleur examinera pas moins de **133 points de contrôle** portant sur l'identification du véhicule, la visibilité, l'éclairage, le freinage, la direction, les liaisons au sol, la structure et les organes mécaniques, ou encore les nuisances, comme la pollution par exemple.

Les résultats sont classés selon trois niveaux de défaillance, plus ou moins graves : mineures, majeures ou critiques, et sont consignés sur un procès-verbal, un document qui vous sera remis à l'issue du contrôle.

Les principaux points de contrôle :

- **Identification du véhicule** : documents du véhicule, plaque d'immatriculation...
- **Équipements de freinage** : plaquettes, disques...
- **Direction** : volant, boîtier...
- **Visibilité** : pare-brise, rétroviseurs...
- **Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques**
- **Essieux, roues, pneus, suspension**
- **Châssis et accessoires du châssis**
- **Autre matériel** : ceintures de sécurité, klaxon (avertisseur sonore)...
- **Nuisances** : pollution, niveau sonore...

Si aucune défaillance n'est à signaler, ou que vous n'obtenez que des défaillances « mineures » alors le **contrôle technique est validé**. Une étiquette sera collée sur votre carte grise, et une vignette « CT » sera apposée sur votre pare-brise : ces deux éléments précisent la date de validité de votre contrôle technique, avant laquelle il vous faudra y repasser.

Si au moins une défaillance « majeure » ou « critique » est décelée, le **contrôle technique est invalidé** et vous serez soumis à une contre-visite : c'est à dire l'obligation de représenter votre véhicule au contrôle dans un délai de deux mois, le temps de procéder aux réparations qui s'imposent.

Lire l'article complet ICI 

CONTRÔLE TECHNIQUE D'UN CAMPING-CAR : COMBIEN ÇA COÛTE ?

Le **prix du contrôle technique n'est pas réglementé** : il peut donc varier selon les centres. Pour vous donner un ordre d'idée, il vous faudra compter **environ 80 € pour le contrôle technique de votre camping-car**, un tarif qu'il est possible de réduire en comparant les prix, notamment sur internet où certaines bonnes affaires sont à faire.

Ne jouez toutefois pas avec le feu : **le défaut de contrôle technique peut vous exposer à une amende pouvant aller jusqu'à 750 €**, et les forces de l'ordre peuvent également décider de l'immobilisation du véhicule si celui-ci représente un danger manifeste. En règle générale, il s'agit d'une amende forfaitaire de 135 €.

- En cas de contrôle par les forces de l'ordre (police ou gendarmerie), le véhicule peut être immobilisé et vous devez alors leur remettre la carte grise. Une fiche de circulation valable 7 jours vous est remise pour vous permettre de faire le contrôle technique
- Pour récupérer la carte grise, vous devez présenter au commissariat ou à la gendarmerie le procès-verbal du contrôle technique attestant son résultat satisfaisant.



WEEKANDGO.COM, UN NOUVEL ASSISTANT POUR TROUVER LE CAMPING-CAR IDÉAL



En gestation depuis plusieurs mois, dans le plus grand secret, cet outil numérique est lancé officiellement **au salon des véhicules du loisir du Bourget, le 25 septembre**.

« Ce nouveau site a pour but de faciliter l'accès au marché du camping-car, du van et du fourgon aménagé » écrivent dans un communiqué les deux porteurs du projet, Marine Raillard et Vincent Rabut, soutenus par le groupe Rapido.

La sélection du camping-car idéal n'est pas une mince affaire. Le nombre de marques, de modèles et leurs évolutions permanentes ne vous facilitent pas la tâche. Que vous soyez novice ou utilisateur expérimenté, WeekandGO.com vous aidera à faire le bon choix.

Pour faciliter la recherche, WeekandGO.com entend s'appuyer sur un moteur de recherche « complet et bien pensé » qui couvrira l'ensemble des véhicules de loisirs disponibles sur le marché du neuf et de l'occasion.

Découvrez le projet ICI 



EXCURSION : LA VENDÉE EN AUTOMNE

Carpe Diem ... après les beaux jours de l'été, l'automne en Vendée offre l'occasion de (re)découvrir la nature sous un nouvel angle lors de belles balades, avant de se laisser emporter par la douceur de l'été indien. **Découvrez les activités et les événements coups de cœur à faire en automne en Vendée...** l'occasion également de découvrir le nouveau point de vente du Groupe Socodim, Socodim Loisirs 85, à Bellevigny.

Découvrez nos activités coup de cœur sur l'île de Noirmoutier, à St-Jean-de-Monts, au passage du Gois, à St Gilles Croix de Vie, aux Sables d'Olonne et à la Tranche-sur-Mer

en cliquant ICI 

RECETTE D'AUTOMNE CRUMBLE DE POTIRON AU PARMESAN

Revisitez le crumble en version salée avec cette recette à base de potiron et de parmesan. Servi en guise de plat principal, accompagné de viande ou de volaille, il va faire des émules à table.

PRÉPARATION :

Préparation : 50 min // Cuisson : 30 min

- Versez un grand volume d'eau salée dans une casserole. Ajoutez-y le cube de bouillon de volaille, puis placez la casserole sur feu vif et portez à ébullition.
- Pendant ce temps, épluchez et coupez en deux le potiron. Retirez-y les pépins et les filaments, puis coupez-le en gros cubes.
- Dès l'ébullition, plongez les cubes de potiron dans l'eau bouillante, baissez le feu à feu moyen et laissez cuire pendant 5 min ou jusqu'à ce que les cubes de potiron soient tendres.
- Quand les cubes de potiron sont cuits, égouttez-les dans une passoire et réservez
- Préchauffez le four à 180°C ou sur th. 6
- Coupez le beurre en dés.
- Versez la farine, la chapelure, la poudre d'amandes, les dés de beurre et le parmesan râpé dans un saladier. Malaxez le tout avec vos doigts pendant plusieurs minutes jusqu'à obtenir une pâte sableuse qui s'effrite, puis réservez.
- Beurrez un plat allant au four. Versez les cubes de potiron cuits dans le fond du plat, puis émiettez la pâte sableuse par-dessus. Salez et poivrez selon vos goûts.
- Enfouissez le plat dans le four préchauffé et laissez cuire le crumble pendant pendant 20 min ou jusqu'à ce que sa surface soit dorée.
- À la sortie du four, laissez tiédir le crumble pendant quelques instants sur une grille. Servez tiède ce crumble au potiron et au parmesan accompagné d'une viande ou d'une volaille grillée.

Retrouvez bien d'autres recettes sur le **DESTI'MAG** en cliquant ICI 

INGRÉDIENTS POUR 4 PERSONNES :

- 500 g de potiron
- 50 g de farine
- 50 g de poudre d'amandes
- 50 g de chapelure
- 100 g de parmesan râpé
- 1 cube de bouillon de volaille
- 125 g de beurre doux mou + un peu plus pour le plat
- sel, poivre au goût



À BIENTÔT POUR DE NOUVELLES ACTUS #PRENEZ SOIN DE VOUS. Votre équipe Destinée



VIVEZ, ON VEILLE SUR VOUS !
Évasion • Accessoires • Services